

Info-parents, février 2020

École primaire Île-des-Soeurs



NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Sorties et journées pédagogiques

Le 12 février 2020 :

Préscolaire et 1re année : Parc Pointe-aux-Prairies

2e et 3e année: Glissades Mont-Avila

4e à 6e année: Centre des sciences et Imax

PRÉVOIR UN LUNCH FROID DE LA MAISON POUR LES SORTIES.

Information importante à partir de janvier 2020 concernant les journées pédagogiques

Lorsque l'inscription est annulée au moins 14 jours avant la tenue de la journée pédagogique, les frais de garde (9\$) et d'activité (si applicable) ne seront pas facturés.

Relevés fiscaux 2019

Les relevés fiscaux vous seront transmis dans l'agenda de votre enfant dans la dernière semaine de février. Vous devez avoir acquitté TOUS les frais de garde de l'année 2019 (1^{er} janvier au 31 décembre 2019) et avoir transmis votre numéro d'assurance sociale (NAS) au service de garde.



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Les activités **débuteront le lundi 3 février** et se termineront le lundi 4 mai.

Veillez noter qu'il n'y aura pas d'activités parascolaires pendant les journées pédagogiques ni au cours de la semaine de relâche (2 au 6 mars),

À la fin de l'activité, la sortie des élèves non-inscrits au service de garde se fait par la porte 11 (SAS près du Centre Elgar).

Les factures des activités parascolaires disponibles dans votre compte sur le site Internet Amilia sont valables pour votre déclaration d'impôts.



DEVOIRS DE LA DIRECTION



Du lundi 3 au vendredi 7 février 2020, c'est la semaine des enseignants. Les enseignantes et les enseignants de l'école travaillent fort et sont très dévoués. **Le mardi 4 février**, les élèves auront un devoir bien spécial à faire. Ils devront fabriquer une carte pour leur enseignante ou pour leur enseignant. À l'intérieur de la carte, les enfants devront écrire un mot gentil.

Attention! C'est un secret! Il ne faut pas dire aux enseignants de l'école ce que vous préparez. Ce petit devoir doit être une fabrication et ne nécessite aucun investissement monétaire de votre part. Cette carte doit venir du fond du cœur. Les enfants qui le désirent peuvent aussi bricoler des cartes pour les spécialistes.

Votre enfant devra apporter sa carte à l'école le mercredi 5 février et la remettre à son enseignante ou à son enseignant le matin, à la rentrée.

Merci de votre collaboration

L'équipe de direction de l'école primaire Île-des-Soeurs



INSCRIPTION AU PRÉSCOLAIRE, ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Les inscriptions des nouveaux élèves qui débiteront le **préscolaire** en août 2020 auront lieu à partir du **3 février 2020**.

1. L'inscription vise les élèves qui **auront 5 ANS le ou avant le 30 SEPTEMBRE 2020** (c'est-à-dire **nés le ou avant le 30 septembre 2015**) et **résidant à l'Île-des-Sœurs au moment de l'inscription**.
2. **Les inscriptions se feront sur rendez-vous tous les matins à partir du 3 février 2020. Veuillez prendre rendez-vous au (514) 765-7695 poste 1.**
3. **Afin de faciliter le processus, assurez-vous de téléphoner à l'école pour prendre rendez-vous et d'être ponctuel le jour de l'inscription.**
4. L'enfant doit être avec vous lors de l'inscription.
5. Vous devez apporter les documents requis pour l'inscription (voir liste ci-dessous).

À noter que toutes les inscriptions seront traitées en même temps et de la même manière. Il n'existe aucun privilège pour une inscription hâtive, ni aucun inconvénient pour une inscription tardive.

Le futur élève du préscolaire qui viendra s'inscrire **devra être ÉVALUÉ pour ses COMPÉTENCES LANGAGIÈRES** pour déterminer s'il a besoin d'une classe ordinaire ou d'une classe de soutien à l'apprentissage du français. **Cette évaluation est obligatoire.**

Des documents précis sont requis pour l'inscription de l'enfant selon la situation particulière de sa famille. Nous vous en donnons la liste ci-dessous afin que vous les ayez tous en main lors des inscriptions de février:

ÉLÈVE NÉ AU QUÉBEC ET AU CANADA , ÉLÈVE NON-RÉSIDENT DU QUÉBEC OU NÉ À L'ÉTRANGER

Original du certificat de naissance émis par le Bureau de l'état civil du Québec (grand format) ou Certificat de naissance traduit en français ou en anglais si le certificat est émis dans une autre langue.

2 preuves de résidence à l'Île-des-Sœurs telles que :

- Compte de taxes scolaires ou municipales;
- Acte d'achat de propriété résidentielle indiquant le nom du propriétaire;
- Facture d'électricité (Hydro-Québec);
- Permis de conduire;
- Avis de cotisation de Revenu Québec;
- Relevé d'emploi;
- Bail (contrat de location).



RÉINSCRIPTION À L'ÉCOLE DE TOUS LES AUTRES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

Comme l'année dernière, vers la mi-février, la CSMB vous enverra par courriel une lettre explicative concernant la façon de procéder pour la réinscription de votre enfant dans son école de quartier. Le formulaire d'inscription sera envoyé aux parents par courriel. Les élèves en choix d'école, transfert administratif, accueil et les élèves de 6^e année recevront un formulaire papier.

Afin de nous aider dans l'organisation de la prochaine année scolaire, nous vous demandons de nous informer rapidement si des changements surviennent au sujet de l'inscription (ex. : déménagement). Aussi, comme plusieurs familles préparent déjà les vacances d'été, veuillez prendre note que la rentrée scolaire aura lieu le 27 août 2020. Vous recevrez de plus amples informations à ce sujet plus tard.



DEUXIÈME BULLETIN

La deuxième étape de l'année scolaire se termine le 14 février 2020. Le bulletin vous sera transmis PAR COURRIEL dans la semaine du 24 février.



Rencontre des parents sur convocation

Le **JEUDI 27 février**, certains parents seront convoqués en entrevue par le titulaire de leur enfant ou l'un des spécialistes afin de faire le point sur ses progrès et de s'entendre sur des mesures d'aide et de soutien.

Il n'y aura pas de réunion générale des parents le 27 février. Les parents qui souhaiteraient quand même s'entretenir avec le titulaire ou les spécialistes œuvrant auprès de leur enfant peuvent le faire par l'agenda, par téléphone ou en demandant un rendez-vous.

EN VRAC

CARNAVAL

Notre carnaval d'hiver au lieu le mercredi 19 février. Les élèves devront apporter une tasse réutilisable s'ils désirent obtenir un bon chocolat chaud. Si dame Nature ne collabora pas, le carnaval se remis au mercredi 26 février.

Assurez-vous que votre enfant ait les vêtements en conséquence.

Si vous désirez être bénévole cette journée, merci d'envoyer un courriel à :

Direction.Ecolelle-des-Soeurs@csmb.qc.ca



ST-VALENTIN

Le vendredi 14 février, nous fêterons la St-Valentin. Nous invitons les élèves à porter des vêtements de couleur rouge ou rose pour l'occasion.

Le conseil d'élève a préparé une activité pour tisser des liens d'amitié. Il s'agit de la création d'arbres de l'amitié. Les élèves seront invités à écrire un message à une personne de l'école et de le coller dans l'arbre près de l'entrée de l'école.



SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Depuis maintenant 14 ans, le Québec se mobilise pour la réussite éducative des jeunes dans le cadre des **Journées de la persévérance scolaire** (JPS). Cette année, elles ont lieu du 17 au 21 février. Il s'agit aussi de rappeler à la population que la persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous et de toutes! Tout le monde peut faire une réelle différence dans la réussite éducative d'un jeune. Le thème de cette année est : « **Vos gestes, un + pour leur réussite!** ».

Ensemble, encourageons nos élèves! Soyez à l'affut, nous vous inviterons à participer aux activités pour encourager votre jeune.



DÉCLOISONNEMENT

Le vendredi 31 janvier, de 14h25 à 14h55, se déroulera la deuxième activité de lecture décloisonnée de l'année. Celle-ci se fera dans la pénombre. Les élèves pourront choisir un endroit dans l'école où ils aimeraient s'installer pour lire. Le but de l'activité est d'arrimer plaisir et lecture. Si nous voulons être cohérents avec notre but, PAS D'ÉTUDE. Les élèves sont invités à apporter une couverture ou un petit coussin, une lampe de poche et quelques livres.



DATES À RETENIR

- ◆ 14 février Fin de la 2e étape
- ◆ 14 février Je porte un vêtement rouge ou rose
- ◆ 17 février Début de la 3e étape
- ◆ 19 février Carnaval (26 février en cas de pluie ou froid)
- ◆ 2 au 6 mars Relâche scolaire
- ◆ 23 avril Expo-sciences
- ◆ 30 avril Concert de l'école (3 représentations)
- ◆ 20 mai au 12 juin épreuves obligatoires de MEES et de la CSMB pour les élèves de 4e et de 6e année



SEMAINE DE RELÂCHE 2020

La semaine de relâche est du **2 au 6 mars**. L'école, le secrétariat, le service de garde et le service de surveillance des dîneurs **sont fermés**.



ABSENCES

Si votre enfant est absent de l'école pour maladie ou tout autre motif, veuillez téléphoner au secrétariat pour donner la raison et la durée de l'absence. En tout temps vous pouvez laisser le message dans la boîte vocale de l'école au (514) 765-7695 poste 5.

Il est également important d'aviser l'école si votre enfant sera absent des activités parascolaires ou du service de garde.



LE TIRAGE DE LA FONDATION

GRAND TIRAGE
Le vendredi 22 mai 2020 à 9h
Chez Gravel Chevrolet Buick Cadillac GMC

1^{er} PRIX
CHEVROLET BOLT LT LOCATION 6 MOIS* VOITURE ÉLECTRIQUE BOLT LT 2020 VALEUR 5000\$
LE GROUPE GRAVEL AUTO
GRAVEL CHEVROLET BUICK GMC CADILLAC

2^e PRIX
Golf Exécutif Montreal 3 000\$

3^e PRIX
RÉGENCE INC. 2 000\$

4^e PRIX
strøm Abonnement d'un an VALEUR DE 1322\$
SPA NORDIQUE

BILLETS 0001 à 2000 10\$

En vente auprès des membres de la Fondation et des écoles primaires de l'Île-des-Sœurs

Cadeaux
prestigieux
à gagner!

Venez acheter
votre billet au
secrétariat de
l'école.

10 \$
(chaque billet)

2e ÉDITION DE LA SOIRÉE M

La Soirée M est de retour le **13 février** prochain dès 19h! Sous le thème d'une soirée masquée, vous profiterez d'un extraordinaire cocktail dinatoire accompagné de vins exclusifs.

Réservez la date et sortez vos masques!

Il est toujours possible d'acheter vos billets ce jeudi 30 janvier de 16 h à 18 h à la porte 18 (entrée du service de garde).



150 \$ par billet
(avec reçu fiscal de
70 \$)